



I N E D

Service des enquêtes et des Sondages



Présentation de l'enquête « Natalité et politique familiale » (INED 1975)

L'enquête

Le moment :

Après une reprise de la fécondité au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la plupart des pays européens ont vu s'amorcer à nouveau, depuis une dizaine d'années, un net mouvement de baisse, plus ou moins rapide et accentué. Plusieurs Etats, en Europe de l'est notamment, ont pris des mesures pour arrêter ce mouvement et l'infléchir en hausse.

La France n'a pas échappé à la tendance générale, et 1974 a connu un recul encore plus net que dans les années précédentes, la fécondité atteignant alors un niveau à peine supérieur à celui qui assure le renouvellement des générations. L'indice de 1975 est encore plus bas et le niveau de remplacement ne serait pas atteint.

Dans cette conjoncture, le conseil central de planification a consacré à la démographie sa séance du 27 mars 1975, présidée par le Président de la République. Le Conseil a conclu qu'il convenait d'enrayer le mouvement actuel, et il a confié au directeur de l'Institut national d'études démographiques la mission de présenter un rapport au gouvernement, examinant l'efficacité des diverses mesures qui pourraient être envisagées à cette fin.

Depuis ce moment, et après la remise du rapport, le gouvernement a fait connaître les « principes et premières orientations » en faveur de la famille, arrêtés le 31 décembre 1975 en conseil des ministres.

Il n'est pas dans l'intention de cet article d'analyser la nature ou la portée des mesures adoptées, ni de rechercher si elles reflètent de plus ou moins près les recommandations du rapport demandé. Son objet est seulement de donner les principaux résultats d'une enquête conduite auprès de la population, destinée à apporter des indications sur ses attitudes et ses dispositions à l'égard d'un phénomène qui la concerne directement, et dont elle est à la fois l'auteur et le dépositaire.

Objectifs et champ

Aussitôt connue la mission confié au directeur de l'Ined, il a été décidé de mobiliser les moyens du département de psycho-sociologie pour monter une enquête répondant aux préoccupations du moment. L'objectif n'est pas, en pareille occurrence, on ne saurait trop le répéter, de demander au public la solution des questions qui se posent, mais de recueillir auprès de lui des informations rigoureuses susceptibles d'éclairer l'action.

Dans la mise au point du questionnaire, on a utilisé les résultats d'études antérieures de l'Ined, et tout particulièrement de l'une d'entre elles, sur « les mobiles de la limitation des naissances, dans les ménages de un ou deux enfants¹ ». Il explorait les attitudes à l'égard de la croissance de la population, du niveau de la natalité et de la dimension idéale d'une famille. Dans les circonstances du moment, il présentait en outre un nombre important de mesure diverses susceptibles d'apporter une aide aux familles déjà constituées, ou d'inciter certaines d'entre elles à avoir éventuellement un enfant de plus. L'objectif était de déterminer un ordre dans lequel de telles mesures seraient à même d'avoir éventuellement un effet positif.

Toutes précautions habituelles étaient prises pour analyser les réponses en fonction des variables de sexe, d'âge, d'état civil et de nombre d'enfants, de milieu social, économique ou culturel.

Eu égard aux charges que représente la maternité, fallait-il se tourner exclusivement vers les femmes, et parmi elles, vers celles en âge d'avoir des enfants ? Mais les deux sexes ne sont pas si séparés qu'ils ne partagent le souci de leur progéniture, et d'autre par le niveau moyen de la fécondité, surtout dans une population qui pratique la limitation des naissances, traduit à sa manière un esprit général des mœurs que forgent ensemble les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, dans une société déterminée, à un moment donné de son histoire.

Il fut donc décidé de constituer un échantillon national représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, mais d'observer en outre un sur-échantillon de femmes en âge de fécondité. Les résultats, comme on aura l'occasion de le voir, ont pleinement justifié cette manière de procéder.

Le déroulement

L'enquête s'est déroulée sur le terrain entre le 20 mai et le 15 juin 1975, par l'intermédiaire de 224 enquêteurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Ceux-ci ont interrogé :

- un échantillon national de 1943 personnes âgées de 18 ans et plus ;
- un échantillon complémentaire de 583 femmes mariées de 18 à 39 ans, particulièrement concernées par le sujet de l'enquête.

¹ Voir en particulier L. Roussel dans « Les mobiles de la limitation des naissances dans les ménages de un ou deux enfants », Population 1969, n°2, pp. 309-334 et H. Bastide et A. Girard dans « Attitudes et opinions des français à l'égard de la fécondité et de la famille », Population, 1975, n°4-5, pp. 693-750.

L'échantillon national comprenait 364 femmes mariées de ce même groupe d'âge, dont les réponses n'ont pas fait apparaître de différence significatives avec celles de l'échantillon complémentaire. En conséquence les résultats ont été analysés en deux groupes :

- échantillon national de 1943 personnes, en distinguant les réponses des hommes et celles de femmes, qui se sont révélées en général quasiment les mêmes.
- Echantillon de 947 femmes (583+364) mariées de 18 à 39 ans.

Les résultats globaux ont été communiqués le 15 juillet 1975, aux deux directions du Ministère du Travail, « de la population et des migrations » et de « la Sécurité sociale », qui avaient apporté leur appui à l'entreprise. Le rapport définitif était transmis dès la fin du mois d'août.